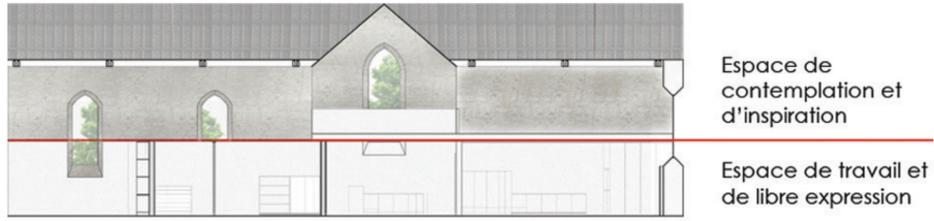


Division de l'espace

Entre création et inspiration

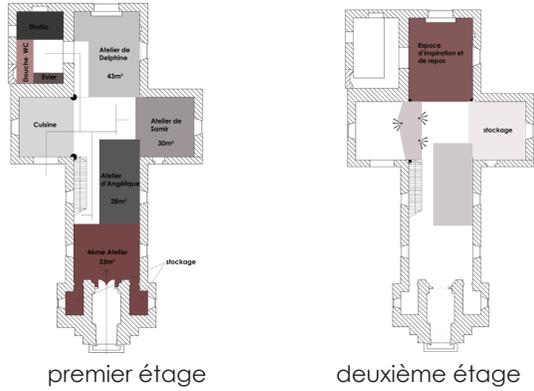


Zoning de l'église

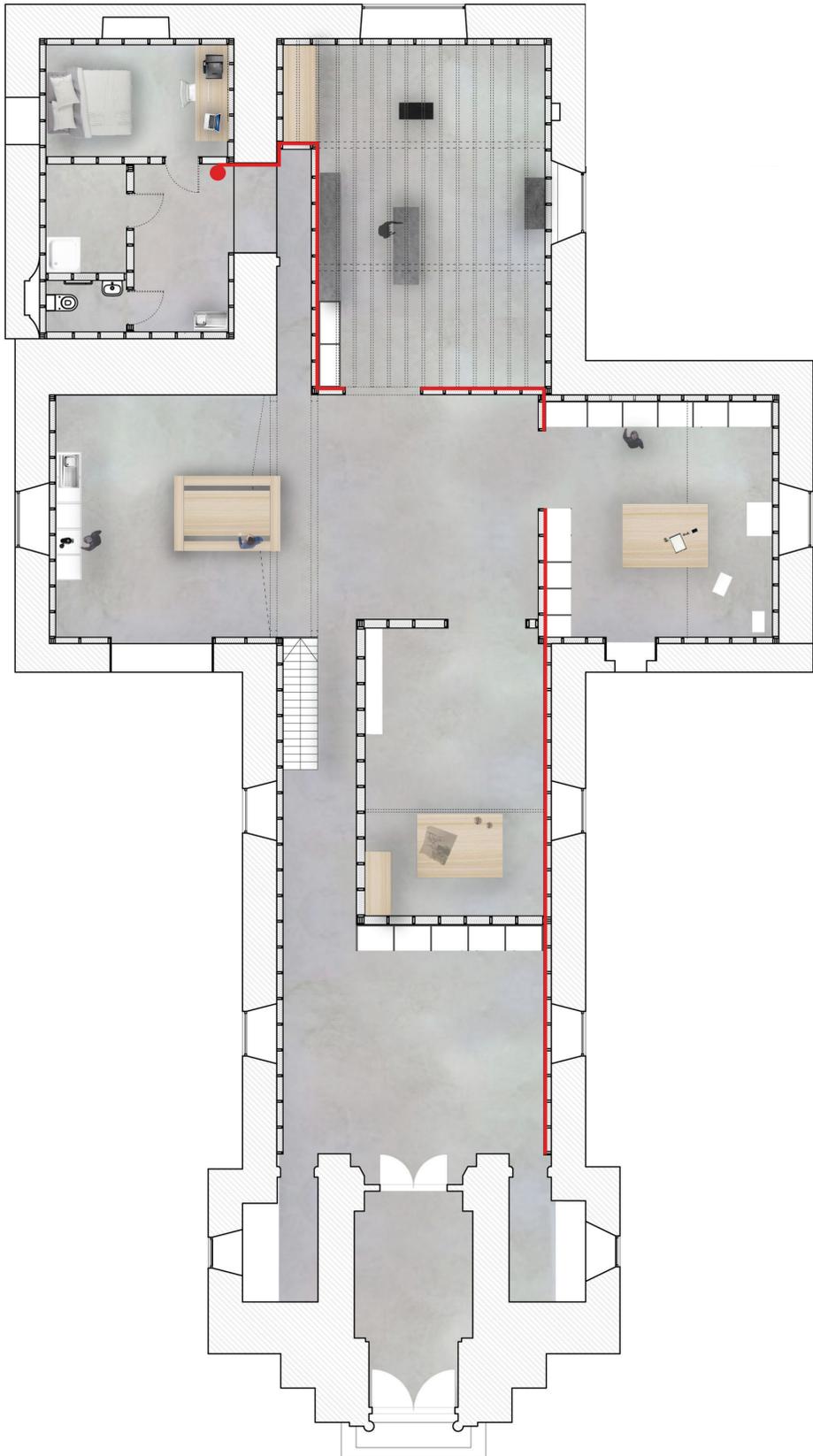
Pour le projet de réhabilitation de l'église St Laurent j'ai fait le choix de diviser l'espace en deux parties distinctes:

-Un espace de contemplation et d'inspiration pour la partie haute de l'église, pour cette partie l'église sera inchangé de sorte à laisser la charpente visible.

-Une espace de travail et de libre expression pour le rez de chaussée avec l'idée de créer une page blanche sur laquelle les artistes pourront intervenir, exposer leurs œuvres, leurs inspirations.



Plan de l'église au 1/50



Plan donnant à voir l'aménagement des différents espaces, et la distribution de la chaleur dans les ateliers.



Vue intérieur d'un atelier

Coupes de l'église au 1/50

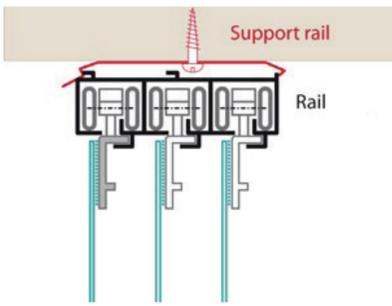


Coupes donnant à voir l'aménagement intérieur des différents espaces de vie et de travaux.



Vue de l'espace de vie

Atelier d'Angélique



L'atelier d'Angélique est pensé de sorte à ce qu'il puisse se diviser en deux ateliers, un propre, un sale et ce grâce à des parois amovibles en feutre qui offre une bonne résistance thermique.



Atelier polyvalent



Accroches et podiums pour les artistes

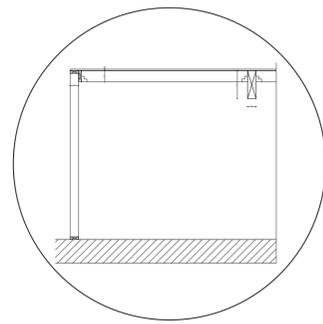
L'atelier polyvalent pourra accueillir un artiste temporairement, il proposera pour cette activité un mur de rangement. Lorsque celui-ci n'est pas investi par un artiste il peut se transformer en salle d'exposition pour les artistes. Des parois amovibles en feutre permettent de fermer l'atelier et de cacher les rangements.



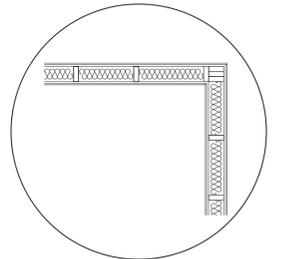
Atelier de Delphine



L'atelier de Delphine à été réfléchi de façon à faciliter l'enchaînement des différentes phases de son travail (découpe, façonnage, finitions). Son mobilier peut être caché pour laisser place à une entière page blanche dans son atelier. Ainsi, on retrouve le principe des parois amovible en feutre.



Plancher en bois



Murs en ossature bois

Espace d'inspiration et de réflexion

L'espace d'inspiration et de réflexion a pour but de conservé l'église dans son état d'origine, seul des éléments d'assise suspendu seront accrochés aux poutres.

